



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets

Question écrite n° 107783

Texte de la question

M. Léonce Deprez à la veille du Congrès des maires de France, souligne auprès de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie les propositions qui lui ont été remises en juillet par le président de l'AMF à l'égard de la filière de la récupération des textiles. Il lui demande notamment la suite réservée à la proposition tendant à responsabiliser financièrement les metteurs sur le marché ou les distributeurs de produits textiles neufs. Ces acteurs paieraient une contribution à un éco-organisme agréé par voie administrative, pour contribuer à la valorisation et à l'élimination des textiles (Maires de France, n° 255, septembre 2006).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107783

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10967